

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE DU BOIS-JOLI

Le 3 septembre 2026, à 18h à l'aire centrale

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18 h par madame Karine Filiatrault, directrice. Les parents sont chaleureusement accueillis.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Madame Karine Filiatrault préside l'assemblée. Madame Marjorie Fortin, à titre de directrice adjointe, est désignée par l'assemblée comme secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.

Adopté

AGP2026-001J

4. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement et du comité de parents

La directrice madame Karine Filiatrault présente les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement et du comité de parents du Centre de services scolaire. La directrice explique notamment que le représentant au comité de parents permet d'offrir une voix aux parents de l'école à l'échelle du Centre de services scolaire, car le comité de parents est consulté à propos de divers sujets d'intérêt touchant l'ensemble des écoles du CSS. Par ailleurs, les cinq (5) membres parents qui siégeront au Conseil d'administration du CSS seront désignés par et parmi les membres du comité de parents.

5. Présentation des membres au CÉ:

- Présidente : poste en élection
- Vice-présidente : poste en élection
- Représentante au comité de parents : poste en élection
- Substitut au comité de parents : poste en élection
- Membres parents : Madame Sarah Bérubé-Thériault et monsieur Frédéric Fleury.

6. Présentation des membres voulant siéger au CÉ (minimum de 4 membres)

- Madame Sarah Bérubé-Thériault
- Monsieur Frédéric Fleury
- Madame Émilie Larocque

7. Élection au sein des parents du CÉ:

- **Une présidente** : Madame Sarah Bérubé-Thériault
- **Une vice-présidente** : Madame Émilie Larocque
- **Membre parent** : Monsieur Frédéric Fleury

8. Mot de la direction

Madame Karine Filiatrault s'adresse à l'assemblée pour partager ses attentes et ses buts pour la nouvelle année scolaire.

9. Détermination de la date du CÉ du mois d'octobre

La première rencontre aura lieu le 8 octobre prochain à 18h.

10. Levée de l'assemblée générale

La directrice, madame Karine Filiatrault, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Levée de l'assemblée générale à 18h30.

Adopté
AGP2026-002]

Karine Filiatrault
Directrice